Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 72 (1933)

Heft: 46

Artikel: Sous l'horloge d'Ouchy : (suite)

Autor: Mogeon, L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225503

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

ABONNEMENT:

Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

ANNONCES:

Administration du Conteur Pré-du-Marché, Lausanne



Lè vôte.

LA VESTA

Lè dzein sant ti bin revoû Câ vîgnant dâi vôte. Ca organit dai vote.
L'ant met lâo pe biau z'atoû
De la tit' â' piaute.
Mâ lè pe galé de ti
L'è stausse que l'ant gagnî
Ona balla vesta,
O gué! Onna balla vesta.

Coumeint lâo z'è-te arrevâ D'avâi zu cllia tchance? Voudrî bin vo l'esplliquâ, Mâ l'è la métsance! Foudrâi ître tant suti Et mè manque tant d'uti Po tsantâ la vesta, O gué! Po tsantâ la vesta.

Vu asseyî tot parâ Et vo derî çosse : Su 'na lista l'è marquâ Lè dzein à cabosse; Adan, on preind on grayon Pu on lo molhie à tsavon. On trait... l'è 'na vesta, O gué! On trait, l'è 'na vesta.

On sè dit: «Vâique Franci, Pu Davî âo Dzûdzo, Stausse lè faut pas tracî, Fant pas dão grabûdzo. Mâ, faut pointâ Truquemeint Que l'ausse on avancemeint Po la balla vesta,

O gué! Po la balla vesta!

Quant à clli qu'à Bombardon, Sa critse de fenna Fâ dza bin prâo de tredon, Quemet cllia qu'à Tienne... A ti clliâo z'ami, ma fâi! Hardi, mon grayon lâo fâ Onna balla vesta,

O gué! Onna balla vesta!

Vaitcé l'Ugéne à Grâobon, Lo valet à Trosse Que l'ant coumeint lè derbon Ào mor de la fooce. Cllião coo fant atant de mau Coumeint ie fant de travau. Hardi! onna vesta,

O gué! Hardi! onna vesta.

Fâ biau lè vère portâ Dinse clliâo cazaque. Sant solide et pouant dourâ Quatr' an rique-raque, Mîmameint houit an, doze an. La bouna matâire qu'ant Clliâo 'nusâbllie veste, O gué! Clliâo 'nusâbllie veste.»

Quand l'arrevant âo lodzî Àvoué lâo vetira, La fenna, qu'è dza âo lhî, Rîdo sè revîre Et fâ dinse: « Mâ, Abram, Quin honneu tè fant sti an! Montre vâi cllia vesta, O gué! Montre vâi cllia vesta!

Po que no satsein parâ, (pareils) — L'hommo, la fèmalla — Te dèvetrî m' atsetâ 'Na roba tant balla Que pouésse, ein compteint po ion, Pidâ avoué tè z'haillon Et ta balla vesta, O gué! Et ta balla vesta! »

Marc à Louis

SOUS L'HORLOGE D'OUCHY

Est-ce que la commune se lassait de devoir entretenir un immeuble dont le rendement ne lui paraissait guère intéressant, vu les réparations onéreuses qu'il lui fallait lui faire subir périodiquement? Le fait est qu'elle se résoud à le vendre. Mais cela n'ira pas tout seul, car elle entend en retirer un bon prix, et manœuvrera en conséquence, se rendant bien compte qu'il y a un amateur très désireux de l'avoir et qui fera certainement des sacrifices pour pouvoir entrer en sa possession.

C'est le 22 janvier 1858 que la Municipalité décide d'exposer en vente publique l'hôtel de l'Ancre, une offre d'achat lui ayant été faite. Nous allons assister à un défilé de notaires et à

une ascension régulière des prix. Premier notaire : Le 29 janvier 1858, la Municipalité répond au notaire Gonin qu'elle ne peut accepter le prix de fr. 60.000 fait au nom d'un tiers, mais qu'elle écoutera une offre su-périeure. Est-ce le même amateur qui revient frapper à la porte ? Le fait est que le 12 mars arnive à l'Hôtel de ville porteur d'une offre s'élevant à fr. 70.000. La Municipalité prend une semaine de réflexion et refuse, «étant toutefois disposée à écouter une offre supérieure ». Celle-ci tardant à venir, on se demande si la Municipalité a été bien inspirée de mettre l'hôtel en vente ; mais le 19 août de la même année, elle n'en décide pas moins de recourir à une nouvelle mise aux enchères. Pourquoi celleci n'a-t-elle pas lieu? Les sondages opérés étaient sans doute peu satisfaisants. Il y avait pourtant quelqu'un qui désirait tenacement à avoir l'imquelqu'un qui destrait tenacement à avoir l'im-meuble, car le 18 décembre 1861, le notaire Brémond — c'est le troisième — demande au nom d'un client si la Municipalité serait dis-posée à vendre l'hôtel de l'Anore, auquel cas il offre fr. 90.000, payable un tiers comptant et le solde par un ou plusieurs titres à des conditions à fixer, plus une parcelle de la place publique devant l'hôtel.

Cette proposition ne pouvait laisser la Mu-nicipalité indifférente. Elle attendra, pour se

déterminer, la fin du bail du fermier Ronget, décédé entre temps, et le réglement de l'indem-nité due à Mme Ronget, déclarant quelques jours après ne vouloir traiter que sur la base d'une offre de fr. 100.000. Si l'affaire ne se conclut pas, l'hôtel sera de nouveau amodié pour une période de huit ans. Une offre avait même été faite à Mme Ronget de conserver la jouissance de l'hôtel jusqu'au 25 décembre 1867. Le 13 janvier 1862, l'avocat Ruchonnet, conseil judiciaire de l'intéressée et qui semble avoir pro-voqué l'interruption, pendant de si longues an-nées, des mises aux enchères de l'hôtel, faisait rices, des inises aux encheres de l'notei, faisait savoir à la commune que sa cliente acceptait la proposition qui lui avait été faite. Cela n'empêcha nullement la Municipalité de répondre le 3 novembre 1865 à une nouvelle offre d'achat, faite cette fois par le notaire J. Vallotton — le quatrième — pour le prix de fr. 95.000. Nonobstant ce chiffre, la Municipalité ne se presse pas de faire une mise publique, et nous ne som-mes pas encore à la fin de cette partie serrée. Ajoutons ce détail curieux que le même notaire Viallotton, deux ans après, s'étant offert pour stipuler gratuitement les actes relatifs à la construction du Théâtre, la Municipalité lui répondit poliment qu'elle s'était déjà engagée vis-à-vis d'un de ses confrères. Elle ne dit pas si celui-ci veut faire le même geste ou s'il entend se faire

Le 15 février 1867, la Municipalité décide de mettre en vente l'hôtel pour le 29 avril suivant. La vente est bel et bien faite au jour indiqué et pour fr. 132.500 à M. Louis Dubrit, cinquième notaire, ou son nommable; mais un nouvel obstacle surgit. Cette fois, c'est le Conseil communal qui refuse de ratifier les propositions de la Municipalité. Tout est à recommencer. Tel était le désir du nommable d'avoir l'hôtel qu'il se nomma lui-même, pensant que là où quatre ou cinq notaires n'avaient pas réussi, à lui seul il parviendrait à décrocher la timbale. C'est naturellement une façon de s'exprimer, car en fait il y a toujours des notaires dans ces affaires-là. il y a toujours des notaires dans ces attaires-là. Ainsi le veut la loi. Bref, le 28 juin 1867, M. le l'Ancre à Ouchy a été exposé de nouveau en vente aux enchères publiques le 24 écoulé au prix de fir. 140.000 et que l'échute en a été faite pour fr. 140.200 à Jules Perrin à Ouchy, sous le cautionnement solidaire de François Traband allié Vanned et de Morier auberreix les baud allié Vannod et de Morier, aubergiste, les deux domiciliés à Lausanne et cette fois, le Conseil communal, un mois après, soit le 26 juillet 1867, ratifiait la promesse de vente. Le 9 août suivant, le préfet annonçait à la commune que le Conseil d'Etat, à son tour, était d'accord.

Voilà donc Jules Perrin, voiturier, fils d'un tambour-major et tambour-major lui-même (sa figure très ressemblante orne le titre d'un volume des Causeries du Conteur de Louis Monnet et du dessinateur Deverin) propriétaire de l'hôtel de l'Ancre. Son fils François Perrin, avec letel de l'Ancre. Son fils François Perrin, avec lequel nous eûmes le grand plaisir, pendant les dernières années de sa vie, de nous entretenir des gens et des choses d'Ouchy, nous fit remarquer que le nouvel acquéreur dépensa d'emblée une grosse somme pour faire des réparations et transformations. L'horloge disparut. Les deux rampes d'escalier furent remplacées par les escaliers que vous connaissez. On gagna ainsi de la place à droite et à gauche et il n'y eut plus de taverne au sous-sol, mais deux salles, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. A la place de l'horloge, on construisit des chambres dont nous voyons les trois fenêtres au midi. L'immeuble perdit quant à l'esthétique. Plus de flèche s'élevant vers le ciel, plus de tintement argen-tin, mais en revanche de la place pour quelques Anglais de plus.

(A suivre.)

L. Mogeon.

Enseignement primaire. - Margot revient de sa

première journée à l'école.

Ell bien, ma petite, lui demande sa mère, qu'as-tu appris à l'école aujourd'hui?

Oh! pas grand'chose, de lui répondre Margot, illustables qu'as-tu appris à l'école aujourd'hui?

il va falloir que i'v retourne...

Le petit Jean-Paul court, dans le jardinet de la villa, après le beau jeune homme qui vient d'embrasser sa sœur sous la tonnelle. — Je vous ai vus, dit-il simplement.

— Chut, tais-toi. fait le visiteur. Tiens, voilà deux

francs.

Mais l'enfant fouille dans sa poche et en tire, après trois bille, une toupie et de la ficelle, un

franc.
— Tenez, dit-il, voilà votre monnaie. Je n'ai pris qu'un franc aux trois autres.

A MALIN, MALIN ET DEMI



ROIS braves citoyens du Gros-de-Vaud s'étaient entendus pour s'accorder une dizaine de jours de vacances, une fois

les gros travaux terminés, pour visiter ce Paris dont rêvent tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'y rendre. Le projet fut tenu se-cret jusqu'à la dernière heure, afin d'éviter que leurs épouses ne leur demandent d'être de la partie.

- Pour avoir du plaisir, il nous faut faire ça en garçons, avait dit Sami, l'aubergiste.

Les deux autres se déclarèrent d'accord, tout contents qu'ils étaient d'être débarassés de leurs femmes, un peu « piornes », pour dire la vérité.

La veille du départ, le trio s'était réuni chez Sami pour discuter des derniers préparatifs. Aller à Paris, c'est pas comme quand on va à la foire d'Echallens, n'est-ce pas? Les passeports étaient en règle et chacun s'était arrangé pour avoir le portefeuille muni du nécessaire, même un peu plus. Les épouses avaient, bien à contre-cœur, préparé les valises, dans le secret espoir que leurs seigneurs et maîtres leur rapporteraient un petit souvenir de cette ville de plaisirs et de perditions. Bref, nos trois gaillards étaient « fin

prêts » pour le grand voyage. Sami, hommme pratique, fit encore quelques recommandations indispensables à ses deux com-

pagnons:

- Premièrement, n'oubliez pas de prendre chacun une topette de kirsch. Quand on est hors de chez soi, avec cette cuisine parisienne, on peut avoir de ces malaises qui sont rudement embêtants, suivant où on se trouve. Alors, vite un petit verre et ça passe. A la douane, survons les conseils de Favey et Grognuz: on leur dit que c'est de l'eau de cerises. Les gabelous qui n'y connaissent rien, croient que c'est de l'eau, et comme l'eau ne paie pas, ni vu ni connu, c'est réglé. Bien entendu, chacun apporte sa bouteille de vin et du saucisson, pour ne pas tomber en douves, en cours de route. Le train, ça creuse, vous verrez.

Le voyage se passa sans incident notable. Les victuailles et surtout le « clair » avaient aidé à faire passer le temps. Arrivés à destination, nos trois voyageurs prirent possession de leur logement, retenu d'avance, firent un brin de toilette et allaient sortir pour souper. D'un commun accord, Sami devait fonctionner comme guide et caissier principal. Chacun lui avait versé une avance, quitte à lui de régler partout les dépenses de la communauté. Au moment de sortir de l'hôtel, Sami leur fit une dernière recommandation:

Vous savez, Paris, c'est plein de traquenards de toutes sortes et de mauvais gueux. Ça fait que... si j'ai un conseil à vous donner, mettez votre « alliance » dans la poche de gilet. C'est plus sûr et puis... personne n'a besoin de

savoir qu'on est marié, pas vrai? C'est déjà bien assez de l'être quand on est à la maison. Après avoir déambulé pendant une bonne de-mi-heure le long des grands boulevards, Auguste, beau-frère de Sami, dit d'un ton où perçait la mauvaise humeur:

- Dis-voir, Sami! Je commence à sentir l'estomac dans les talons, depuis le temps qu'on se «royaume» par là. Je ne fais pas un pas de plus. Si d'ici cinq minutes, tu ne nous fournis pas à manger, on te révoque comme caissier. Tu nous rembourses nos petits sous et on va chacun pour son compte.

Devant cette menace catégorique, Sami se décida enfin pour un restaurant qui lui paraissait convenable et où presque toutes les tables étaient occupées. Il finit par en dénicher une et l'on prit place. Or, dès son entrée, le trio vaudois avait été repéré par le garçon qui desservait le secteur.

« Voilà des provinciaux dont il y aura moyen de tirer quelque chose! Allons-y doucement, se

dit-il, en s'avançant ».

Ces messieurs désirent dîner, je suppose? — Pas précisément, fit François, le municipal, qui n'avait pas ouvert la bouche, jusque-là. On à pris la moindre des choses dans le train. Alors, vous comprenez, on voudrait plutôt souper.

Le garçon riait en dedans, mais, avec le plus

grand sérieux, répliqua:

- C'est comme ces messieurs désirent. Voici la carte pour le souper. Veuillez composer vous-mêmes le menu, chacun selon ses goûts. Je suis à vos ordres.

Quoique passablement embarassés, mais ne voulant pas en avoir l'air, entre les trois, ils finirent par combiner un menu plutôt méli-mélo, mais en tout cas copieux, auquel ils firent largement honneur.

Au début du repas, le garçon, muni de la car-

te, les interrogea:

Et comme vin, que puis-je servir à ces messieurs? Peut-être un Sauterne, cuvée réservée, pour le poisson, puis un Pommard soigné, puis un Chambertin authentique, pour finir?

Devant cette énumération plutôt tentante, Sami sentit une poussée de malice lui monter au

cerveau.

- Une minute, garçon! On va en discuter. - Et, se penchant vers ses compagnons, il leur glissa à voix basse :

Ecoutez-voir! Je veux faire « marcher » ce garçon. Ne dites rien et surtout, restez sérieux. Vous rirez après.

De son air le plus solennel, il appela le gar-

çon: - Dites voir mon ami! Pour ces vins « d'essetrâ », on verra après. Pour commencer, donnez-nous voir une bouteille de « Gollion » sur

Or, le garçon ne broncha pas. Avec un sou-

rire des plus avenants, il s'inclina.

— Très bien, messieurs! A votre service! Sami, qui avait escompté d'avance l'air ahuri du garçon, restait bouche bée, en constatant que sa demande saugrenue n'avait produit aucun effet. Et voilà qu'après trois minutes, le garçon

revint, avec un air profondément désolé :

— Je regrette infiniment, messieurs. Malheureusement, on vient de servir la dernière bouteille de « Gollion ». Mais il reste de l'« Aolens»,

tout aussi bon.

Sami, tout d'abord estomaqué par la réponse inattendue du garçon, partit d'un bon éclat de rire et ses deux compagnons, ayant saisi la malicieuse réplique si bien servie à Sami, en firent autant; de bon cœur.

Le repas se termina dans une gaîté qui alla crescendo, grâce surtout aux flacons poudreux qui aidèrent à arroser l'excellent menu. Ce «souper» qui, à Paris, était un dîner, fut même le meilleur souvenir que nos trois Vaudois gardèrent de leur séjour dans la capitale de la France.

Le malicieux garçon du restaurant parisien était — on l'a deviné — un bon Vaudois, originairé de Cossonay. S'étant aperçu que ses compatriotes avaient essayé de se payer sa tête en demandant du « Gollion », il avait pris gentiment et surtout spirituellement sa revanche. Il avait du reste des raisons de ne pas leur en vouloir, car ce joyeux trio se montra fort généreux envers celui qui avait si bien « bouché un coin » à Sami et qui, par sa riposte inattendue, leur avait fait passer un moment de franche gaîté. F. Woelfli.

LES FAGOTS

N petit matin sale et glacé engourdis-sait les choses et les gens. Le garcon laitier, mal évaillé sait les choses et les gens. Le garçon laitier, mal éveillé, manipulait gauchement les « boilles » lourdes et sonores... le rauquement bref d'un store de magasin annonçait que la tragi-comédie quotidienne continuait par la représentation d'un acte, nouveau dans les détails, mais le même, désespérément, dans son fond.

Comme il le faisait chaque jour, à pareille heure, M. Martin referma précautionneusement la porte de son appartement pour ne pas réveiller sa femme. Arrivé sur le trottoir, saisi par le petit vent mordant, il releva le col de son manteau, alluma un cigare et pressa le pas.

C'était jour de marché. C'est pourquoi M. Martin ne suivit pas son trajet habituel qui le menait directement à son bureau. Il fit un crochet par la Solitude, s'engagea sous le Tunnel et déboucha sur la place. Les paysans, levés tôt, rangeaient leurs chars,

formaient une double haie et attendaient les clients. A quelques pas, les chevaux chaudement couverts, fouillaient des naseaux, le fond du sac à avoine en s'aidant du sabot. Les paysans, mains dans les poches, claquaient des talons, parlaient par petits groupes, et par instant leurs blouses bleues se gonflaient sur leurs dos...

M. Martin s'approcha. On le connaissait bien, sur la place du Tunnel, parce qu'il était resté fidèle à ses vieilles amitiés. Avant de venir à la ville, il avait passé toute son enfance et son adolescence à Froideville; et il en gardait un si chaud souvenir qu'il ne pouvait s'empêcher de maintenir le contact avec ceux qui venaient de là-haut. Il aimait s'entendre raconter les derniers potins du village, il s'intéressait à la qualité des récoltes, commentait avec sérieux les promesses des moissons futures. Et plus d'un de ces campagnards lui demandait son avis sur des soins à donner au bétail ou sur les décisions prochaines du Grand Conseil.

On l'accueillit la main tendue :

Salut, Henri, comment vas-tu?

— Ça va, ça va, tout doucement...
— Et ces rhumatismes, ça te « brigande »

toujours? - Ma foi, que veux-tu, on se fait vieux...

Et, avisant les chars de fagots:

Et les affaires, ça va toujours? Oh! bien, tout calmement. On verra ce que ça donnera!

M. Martin s'enquit du prix :

— Combien les fais-tu?

Oh! je les laisse à quarante, et puis du bon bois, tu n'as qu'à voir. C'est juste si on en retire sa peine! Et puis, je devrai encore les baisser, ces gens de la ville n'ont aucune idée du mal que ça donne, du temps qu'il faut y mettre...

- Ah! je te comprends, Louis... Mais ne les baisse pas, tu y perdrais vraiment trop...

M. Martin sembla réfléchir, enfin il dit : Ecoute, mon vieux, si tu ne les vends pas quarante, amène-les moi, je saurai toujours

qu'en faire! Et M. Martin passa à un autre char, où un semblable dialogue se répéta et M. Martin serra

plusieurs mains sur ces mots: - Ne les baisse pas ! Tu aurais tort. Si tu ne

trouves pas amateur, porte-les chez moi! Ce se rait tout de même dommage de remonter de la marchandise comme ça.

Puis M. Martin s'en fut à son bureau... et ne pensa plus ni à ses amis ni à leurs fagots. Les se traînèrent lentement dans le brouillard. Enfin ce fut midi. M. Martin suspendit sa blouse derrière la porte de son bureau, salua son collègue, déclina l'offre qu'il lui faisait d'aller prendre l'apéritif. M. Martin était bon époux et il tenait beaucoup à sa réputation. Le dîner servi à midi et quart ne devait pas attendre, et